

LE CONCEPT DE SYSTEME EN LINGUISTIQUE : UNE EVIDENCE OU UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DE RECHERCHE ?

LOUIS BEGIONI¹

ABSTRACT. *The Concept of System in Linguistics: An Evidence or a new Perspective for Research?* This paper wants to take stock of the concept of system in linguistics. It analyzes the definitions of Ferdinand de Saussure, Antoine Meillet and Gustave Guillaume who put this concept at the center of their linguistic approach. It considers the development of the systemic method in the twentieth century and proposes perspectives for a new theoretical approach: systemic linguistics.

Keywords: *systemic, general linguistics, linguistic theories, psychomechanics of language.*

REZUMAT. *Conceptul de sistem în lingvistică: o evidență sau o nouă perspectivă de cercetare?* Propunem prin acest articol un bilanț referitor la perspectivele din care a fost privit conceptul de sistem lingvistic. Analizăm definițiile propuse de Ferdinand de Saussure, Antoine Meillet și Gustave Guillaume care au plasat acest concept în centrul demersului lor lingvistic. Articolul urmărește evoluția metodei sistematice în secolul XX și privește perspectivele posibile pentru o nouă abordare teoretică: lingvistica sistematică.

Cuvinte cheie: *sistemică, lingvistică generală, teorii lingvistice, psihomecanica limbajului.*

1. Le concept de système linguistique chez Ferdinand de Saussure, Antoine Meillet et Gustave Guillaume

Dans son *Cours de Linguistique Générale*, Ferdinand de Saussure fonde les principes fondamentaux de la linguistique en affirmant que la langue est un

¹ *Notre contribution rend hommage au Centenaire de la Grande Union Roumaine de 1918.*
Louis BEGIONI est Professeur des Universités à l'Université de Rome Tor Vergata (Dipartimento di Studi Letterari, Filosofici e di Storia dell'arte). E-mail: louis.begioni@gmail.com

système. Cette affirmation ancre cette discipline dans le champ de la recherche scientifique. Pour lui, la langue est un système de signes qui se distinguent par des mécanismes différentiels. Il insiste particulièrement sur la notion de système phonologique qui constitue pour lui le système différentiel par excellence. Cette approche qui met en relief la notion de système phonologique, débouchera sur la phonologie structurale et plus largement donnera naissance au courant structuraliste en linguistique. Toutefois, il soulève la question de la complexité du système en en reconnaissant les mécanismes organisés non arbitraires :

Une langue constitue un système. Si (...) c'est le côté par lequel elle n'est pas complètement arbitraire et où il règne une raison relative, c'est aussi le point où apparaît l'incompétence de la masse à la transformer. Car ce système est un mécanisme complexe ; l'on ne peut le saisir que par la réflexion ; ceux-là mêmes qui en font un usage journalier l'ignorent profondément. On ne pourrait concevoir un tel changement que par l'intervention de spécialistes, grammairiens, logiciens, etc. ; mais l'expérience montre que jusqu'ici les ingérences de cette nature n'ont eu aucun succès².

Même si ce concept fondamental n'est qu'esquissé, Saussure laisse la porte ouverte à des approches systémiques de la langue.

Entre 1900 et 1920, Antoine Meillet avait soulevé la question du système qu'est la langue. Georges Mounin dans un article intitulé *La notion de système chez Antoine Meillet*³ fait une étude quasi exhaustive sur l'emploi de ce concept dans deux tomes de *Linguistique historique et linguistique générale*⁴. Cette analyse qui constitue une sorte d'étude statistique de corpus montre que Meillet avait compris le rôle fondamental de ce concept en linguistique générale. Il emploie le mot système dans les acceptions usuelles de la langue mais aussi dans celles plus strictement linguistiques. Pour lui, le mot système s'oppose directement à ce qu'il appelle « une poussière d'explications », une collection de « faits particuliers » sans « doctrine d'ensemble ». Il utilise fréquemment les expressions comme « système général de la langue » et « système des langues ». La langue est un système rigoureusement lié de moyens d'expression ; chaque langue constitue un système, il précise même

² Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, C. Bailly et A. Séchehaye (éds.), Payot, Paris 1995, p. 107.

³ Georges Mounin, *La notion de système chez Antoine Meillet*, dans «La Linguistique», vol. 2, fasc. 1 (1966), Presses Universitaires de France, Paris, pp. 17-29 ; Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/30248789>

⁴ Antoine Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1926 pour le tome 1 ; et Paris, Klincksieck, 1952 pour le tome 2.

« un système fortement organisé, un système rigoureusement agencé où tout se tient ». Il considère qu'il n'y a que deux systèmes possibles : celui de la phonétique et celui de la morphologie, le vocabulaire ne pouvant constituer un système à part entière. Meillet refuse d'adopter le point de vue de Saussure et distingue la différence de nature entre l'étude synchronique du fonctionnement linguistique et l'étude synchronique du changement linguistique.

Sans doute le linguiste français qui s'est le plus intéressé au concept de système est Gustave Guillaume, le père de la psychomécanique du langage qu'il appelle également, psychosystématique du langage. Pour Guillaume, la notion de système est au centre de sa réflexion théorique. Dans le chapitre « La langue est-elle un système ? » de *Langage et science du langage*⁵, il expose clairement sa position. Il reproche à Saussure et à Meillet de ne pas aller au-delà de cette affirmation sur le plan scientifique. Il propose un modèle « concentrique » où la langue est définie comme :

un système de systèmes – un assemblage systématisé de systèmes contenant (ayant un contenu propre de positions intérieures) s'emboîtant les uns dans les autres et qui, inscrits chacun dans un plus étendu, le plus étendu de tous étant celui de l'assemblage qu'en fait la langue, différent entre eux de toutes sortes de rapports, sauf celui de leur forme commune de contenant, laquelle se répète identique à elle-même, et en réalité invariante, du plus étendu au moins étendu, de sorte que celle du plus étendu, *la langue*, assemblage de tous, serait connue au cas où l'on réussirait à voir en traits nets la forme de l'un de ceux, riche ou pauvre de substance, qu'elle contient⁶.

Pour lui, la langue est un système intégrant de systèmes intégrés : système du mot, système des parties du discours, système du genre, etc. Là encore, le concept de système est bien revendiqué et mis en avant mais il n'y a pas de véritable définition pour les sous-systèmes et surtout les types de relations qui peuvent exister entre eux ne sont pratiquement pas abordées. Or, un système doit être avant tout défini par les relations existant entre ses éléments ; l'étude de la nature des relations doit permettre de mettre en évidence les règles dynamiques de cohésion et d'équilibre. On peut résumer son intérêt pour l'ordre systémique de la langue dans cette citation :

Démontrer, prouver que la langue est un système, déceler sous le désordre apparent des faits linguistiques, sous leur contradiction sensible, l'ordre secret qui en fait la trame en est le but⁷.

⁵ Gustave Guillaume, *Langage et science du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval – Paris, Nizet, 1964, pp. 220-225.

⁶ *Ibidem*, p. 223.

⁷ *Ibidem*, p. 221.

Ici Guillaume renvoie au fait que les règles systémiques ne sont pas apparentes ni évidentes – parfois même contradictoires – et que le linguiste doit pouvoir les faire ressortir et en trouver la cohérence.

Il propose un modèle concentrique de systèmes qui va de l'universel au singulier :

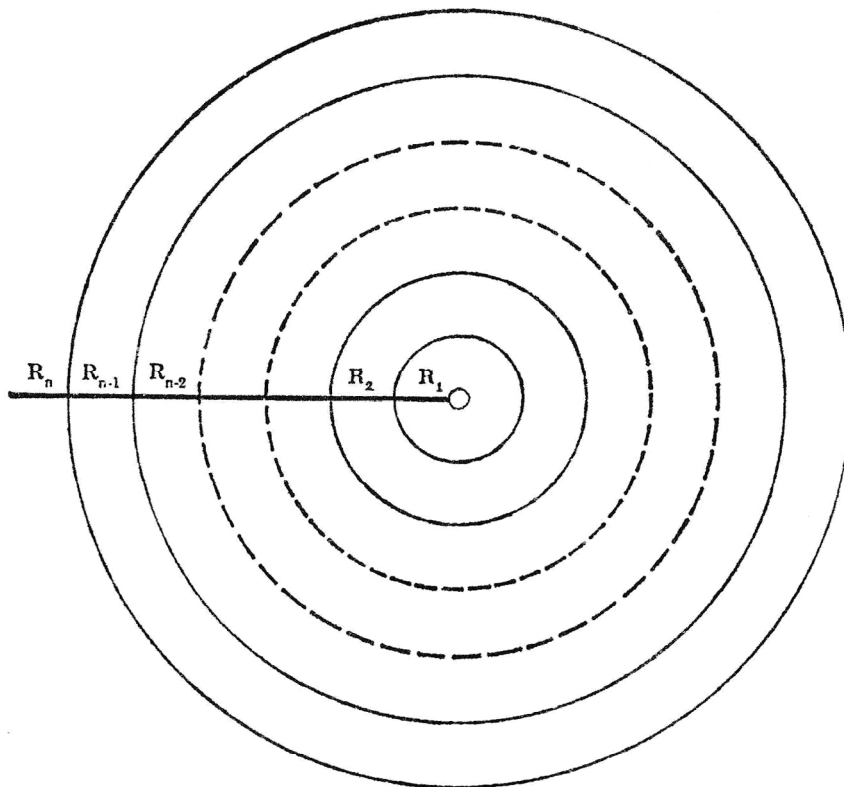


Fig. 2

R^n : Système de la langue en position périphérique de contenant universel. Pas de contenu substantiel. La langue n'atteint la substance que par le truchement des systèmes qu'elle contient. Eux la contiennent, mais, elle, la langue, en position périphérique ne contient qu'eux.

R_{n-1} : afin de fixer les idées, on peut admettre que la position R_{n-1} , très proche de R (la langue) porte le système du mot.

R_{n-2} : on peut, à même fin, admettre que la position R_{n-2} , porte le système, attaché à celui du mot, des parties du discours.

R_2 , R_1 , positions proches du centre O, portent des systèmes tels que ceux, par exemple, de l'article ou du nombre, dont le contenu propre est purement formel.

Cette conception concentrique donne une vision très partielle des phénomènes systémiques de langue ; en effet, elle ne permet pas de rendre compte des relations complexes et superposées entre les différents plans linguistiques, en particulier les relations entrecroisées entre la phonologie, le lexique, la morphologie et la syntaxe. Il s'agit d'une conception qui assujettit les sous-systèmes au mouvement général de langue qui va d'une sorte de système « contenant universel » vers des sous-systèmes « singularisants » ou « particularisants ».

2. Le développement de la systémique

Au XX^e siècle, le concept de système a été étendu à de nombreuses autres disciplines : mathématiques, communication, cybernétique, informatique, gestion des entreprises, etc. Avant de préciser les caractéristiques de cette méthode, il convient de consulter les définitions que nous en donnent les dictionnaires. Pour cela, nous nous sommes limité au dictionnaire historique *Littré* et au *Petit Robert*. Dans le dictionnaire *Littré*, le système peut se dire soit d'un « ensemble de choses qui se tiennent », soit d'un « composé de parties coordonnées entre elles », soit d'une « doctrine à l'aide de laquelle on dispose et coordonne toutes les notions particulières ». Dans le *Petit Robert*, on peut relever, entre autres, les définitions suivantes : « ensemble organisé d'éléments intellectuels », « ensemble possédant une structure ou constituant un tout organique », « ensemble structuré d'éléments de même espèce ou de même fonction », ...

Ces quelques éléments que nous avons relevés sont en parfait accord avec les principes de la méthode systémique qui s'est développée dans la seconde moitié du XX^e siècle :

Le concept moderne de système s'est progressivement dégagé au cours de la seconde moitié du XX^e siècle dans des branches variées des sciences et des techniques et à travers des recherches scientifiques, de grandes opérations militaires de la Seconde Guerre mondiale et l'établissement des compatibilités économiques nationales. L'apport des Etats-Unis et notamment de leurs grandes universités a été décisif⁸.

Les grands « inventeurs » de ce nouveau concept sont les suivants : L. Von Bertalanffy qui est le père de « la théorie générale des systèmes » et le fondateur en 1954 de la « Société pour l'étude des systèmes généraux »,

⁸ Daniel Durand, *La systémique*, Paris, Presses Universitaires de France [collection « Que sais-je ? »], 2016, p. 7

Norbert Wiener, professeur au MIT, qui étend le concept à la cybernétique, McCulloch qui fera des recherches en mathématiques, ingénierie et bionique et J. W. Forrester qui en élargira le champ d'application à la dynamique industrielle et établira une « dynamique générale des systèmes ».

Toutes les approches définies par les chercheurs en systématique ont en commun au moins quatre concepts fondamentaux :

- l'*interaction* qui met l'accent sur les relations qu'entretiennent des éléments à l'intérieur d'un système ;
- la *globalité* qui suppose qu'un système est un tout non réductible à ses parties ni à des relations isolées entre éléments ;
- l'*organisation* qui structurellement et fonctionnellement rend compte des différents types de relations entre les éléments du système ;
- la *complexité* qui doit faire ressortir une cohérence dans l'agencement des éléments.

3. Quelles perspectives pour une systématique linguistique ?

Tous les concepts de la « systématique générale » nous semblent totalement compatibles avec le système linguistique. En effet, la notion de relation est fondamentale dans la mesure où elle pourra expliciter les rapports entre les éléments dans les différents sous-systèmes et montrer les processus d'équilibre entre les sous-systèmes eux-mêmes. Avec toutes les approches sur le concept de système que nous avons présentées jusqu'à présent, il convient d'en proposer une définition en linguistique qui tienne compte simultanément de la synchronie et de la diachronie c'est-à-dire des processus d'équilibre et d'évolution. Ainsi, nous proposons de définir « la langue comme un système de systèmes dynamique en évolution ». Le caractère « dynamique » du système de la langue est à mettre en rapport avec les relations croisées et superposées qui constituent le fonctionnement de base des sous-systèmes linguistiques. En synchronie, ce sont par exemple, les règles d'accord, de position, de relation entre le thème et le rhème en particulier dans le cas de la référence à la sphère personnelle. Cette dynamique concerne également les phénomènes de variation en particulier dans le domaine diastatique qui tendent à déséquilibrer les relations pour éventuellement dans un état de langue postérieur déboucher sur un nouveau système de relations donc un nouvel équilibre. Ces phénomènes appartiennent à ce que nous dénommeront la « micro-diachronie ». En diachronie, il convient de mettre en évidence les changements d'équilibre dynamiques qui ont conduit à l'établissement de nouvelles relations dans le système de la langue. Un principe nous semble

fondamental dans ce domaine, le lien étroit entre tous les éléments, les relations et les sous-systèmes. Un changement d'équilibre relationnel dans un sous-système donné a forcément des conséquences par « relations de proximité » avec les autres sous-systèmes. On peut les comparer à de petites réactions en chaîne qui vont bouleverser l'équilibre du système dans son ensemble. Nous proposons d'explicitier notre modèle théorique comme suit :

La langue est en équilibre systémique à une époque **t1**, elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des micro-variations et qui au fur et à mesure deviennent des variations plus importantes. Celles-ci provoquent un déséquilibre du système qui est obligé de changer un certain nombre des règles de fonctionnement pour retrouver un nouvel équilibre à une époque **t2**. Toutes les langues romanes ont suivi ce modèle d'évolution. A certaines époques, il serait possible d'avoir des déséquilibres encore plus importants qui pourraient menacer l'avenir d'une langue ou causer des transformations structurelles en profondeur. C'est ainsi le cas du français parlé d'aujourd'hui dont les écarts linguistiques avec la norme écrite sont abyssaux. Cela nous renvoie à La théorie des catastrophes de René Thom.

Cette approche systémique en linguistique que nous venons de définir sur le plan théorique permet d'envisager les relations systémiques au sein de la langue de manière « liée ». Synchronie, diachronie et micro-diachronie ne sont que les facettes du système de langue en équilibre dynamique où tous les plans – phonologique, morphologique, syntaxique et lexical – interagissent et évoluent dans des relations complexes que le linguiste doit d'abord identifier puis en expliquer les différents mécanismes relationnels « liés ». Quel beau programme pour une linguistique systémique à venir.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ludwig von Bertalanffy, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1973.
Daniel Durand, *La systémique* [1979], Paris, Presses Universitaires de France [collection « Que sais-je ? »], 2016.
Jay Wright Forrester, *Principes des systèmes*, Lyon, PUL, 1984.
Guillaume Gustave, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet – Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.
Gustave Guillaume, *Principes de linguistique théorique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval – Paris, C. Klincksieck, 1973.
Jean-Louis Le Moigne, *La théorie du système général : théorie de la modélisation* [1977], Paris, PUF, 1994.

LOUIS BEGIONI

- Antoine Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Champion, Paris, 1926 pour le tome 1 ; Paris, Klincksieck, 1952 pour le tome 2.
- Georges Mounin, *La notion de système chez Antoine Meillet*, dans «La Linguistique», vol. 2, fasc. 1 (1966), Presses Universitaires de France, Paris, pp. 17-29 ; Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/30248789>
- Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* [1916], Ch. Bailly et A. Séchehaye (éds.), Paris, Payot, 1995.
- René Thom, *Théorie des catastrophes et biologie*, Copenhague, Danica Regia Academia Scientiarum, 1979.
- Norbert Wiener, *La Cybernétique : information et régulation dans le vivant et la machine* [1948], Paris, Seuil, 2014.
- Norbert Wiener, *Cybernétique et société : l'usage humain des êtres humains* [1950], Paris, Seuil, 2014.